

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 224 | NOVEMBRE 2016

dossier

Le BHNS démarre !



8 Les foulées gonessiennes : quel succès !

15 Découvrez les élus du CMJ

16 Quand j'aime ma ville, je prends soin de mon quartier



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / zoom service

La mission commerce

08 / sport

Les foulées gonessiennes :
quel succès !

10 / dossier

Le BHNS démarre !

15 / citoyenneté

Découvrez les élus du CMJ

17 / propreté

Quand j'aime ma ville,
je prends soin de mon quartier

18 / éducation

Une fresque citoyenne
à l'école Marie Curie

19 / en bref

20 / fiscalité

21 / menus des cantines

22 / tribunes



VOTRE
SUPPLÉMENT
DU MOIS

SANTÉ

Réunion publique pour défendre la santé publique



Le 21 octobre dernier s'est tenue la réunion publique du collectif de défense des établissements publics de santé de l'est du Val d'Oise à la salle Jacques Brel. Lors de cette réunion, Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse s'est largement prononcé en faveur du maintien d'un service public de santé de proximité et de qualité dans le Val d'Oise.

SENIORS

Semaine bleue



ÉVÈNEMENT

Inaugurations en centre-ville



La ville de Gonesse a inauguré samedi 8 octobre le nouveau linéaire de commerces de la place du Général de Gaulle. Cet événement était également l'occasion de rappeler la réouverture pendant l'été de la rue de Paris ayant fait peau neuve après plusieurs mois de travaux et permettant désormais une circulation à double sens. Conjointement, l'EPA Plaine de France ouvrait ce même jour la Maison du projet du Triangle de Gonesse.

ASSOCIATIONS

Spectacle “Le roi Arthur”



Comme chaque année, l'association Ballets du Val d'Oise a donné le meilleur pour proposer les 14, 15 et 16 octobre, trois représentations du spectacle “Le roi Arthur”. Une épopée riche en couleurs et en émotions pour une salle Jacques Brel comble.

Troc et puces

VIE DES QUARTIERS

Parvis en fête



Les centres socioculturels ont dignement célébré la rentrée. A gauche, la brocante “Troc et puces” organisé par le centre Marc Sangnier et à droite, le “Parvis en fête” du centre Louis Aragon qui a rassemblé de nombreuses familles.



AMÉNAGEMENT

Ouverture de la maison du projet du Triangle de Gonesse

La maison du projet du Triangle de Gonesse a ouvert ses portes lundi 24 octobre sur la place du Général de Gaulle. Celle-ci vous permettra de découvrir le projet d'aménagement du Triangle, avec notamment la ligne 17 du métro du Grand Paris et le projet Europacity. Vous y découvrirez une maquette ainsi que des panneaux explicatifs des grands aspects de cet aménagement structurant pour l'avenir de la ville.

La Maison du projet est ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h et les mardis de 13h30 à 17h. Une visite commentée est possible les mercredis de 11h30 à 14h30.

COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 novembre

Pour commémorer le 98^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Ville de Gonesse vous donne rendez-vous au cimetière communal à 11h pour le début de la cérémonie, suivi, à 11h50, d'un retour en cortège à la salle du Conseil municipal pour un verre de l'amitié.

Un car sera mis à la disposition des Gonessiens, le long de la Mairie, rue de Paris à 10h30 (départ 10h45) pour rejoindre le cimetière. Le car effectuera également le trajet retour vers la salle du Conseil municipal. Cette cérémonie ouverte à tous est l'occasion de rappeler l'importance du devoir de mémoire.



PRÉVENTION

Sensibilisation contre le Sida et les infections sexuellement transmissibles

Dans le cadre de la Journée Mondiale de Lutte contre le SIDA et les IST (Infections Sexuellement Transmissibles), la Ville organise deux journées de prévention :

Vendredi 2 décembre :

Forum d'information et de prévention, au Gymnase Jesse Owens

- 10h / 16h : sensibilisation des publics scolaires
- 16h / 19h : sensibilisation tout public, avec possibilité de dépistage anonyme et gratuit

Des animations ludo-pédagogiques, ainsi qu'une levée de fonds au profit de l'Association Sidaction vous seront proposées par différents partenaires et associations de la ville (jeux, démonstrations sportives, vente de créations...). Entrée libre et gratuite.

Samedi 3 décembre à 16h : 6 courts métrages vous seront présentés au Cinéma Jacques Prévert, suivis d'un échange avec des professionnels de la santé.

Entrée libre



VIE LOCALE

Bourse aux jouets et matériel de puériculture

Dimanche 6 novembre, venez participer à la Bourse aux jouets à la salle Jacques Brel, de 10h à 18h. Vous y trouverez de nombreux stands de vente de jouets ou de matériel de puériculture. Des stands d'animation en direction des jeunes enfants (maquillage, ateliers et jeux créatifs) encadrés par des animateurs de la Ville vous seront également proposés.



PARENTALITÉ

Semaine de la parentalité à Gonesse

Le Comité Départemental d'accompagnement et de soutien à la parentalité du Val d'Oise lance à travers tout le département son action : « être parent, une aventure ». Celle-ci se déroulera du 14 au 20 novembre avec 75 actions réparties sur 32 communes. Avec six événements prévus sur la ville, Gonesse est très impliquée dans le projet.

- **Le lundi 14 à 13h30** au centre socioculturel Ingrid Betancourt, vous pourrez participer aux portes ouvertes du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) pour les enfants en bas âge.
- **Mercredi 16 à 15h**, la médiathèque proposera ses ateliers créatifs Croq'Marmots, puis à 19h30 dans l'auditorium de la médiathèque le spectacle « La danse de Zadig » (Voir supplément Sortir à Gonesse p 5).
- **Le jeudi 17 à 9h30**, le centre socioculturel Marc Sangnier organisera un accueil petit déjeuner qui sera l'occasion pour les parents de discuter avec l'équipe du centre. Au même moment, le centre Aragon proposera des informations et un temps d'échanges sur la parentalité pour les parents de jeunes enfants et futurs parents. L'après-midi, ce dernier organisera une découverte du Lieu d'Accueil Enfants-Parents à 13h30.



VIE LOCALE

Salon de la gastronomie

Le traditionnel salon de la gastronomie aura lieu à la salle Jacques Brel les 25, 26 et 27 novembre. Cette année, le salon proposera différentes animations pédagogiques et ludiques autour de la gastronomie. Le salon sera ouvert le vendredi de 15h à 20h, le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h. Le tarif de l'entrée est de 2,50 euros pour les trois jours.



ENTRÉE
2.50€
25
26
27
NOV.

VENDREDI :
15H - 20H
SAMEDI :
10H - 20H
DIMANCHE :
10H - 18H



Yohanna SALOMONE
Responsable de la
Mission commerce



La mission commerce

Commerce et service public font la paire

Rares sont les villes qui mènent une politique aussi volontariste en faveur du commerce de proximité que Gonesse. Cette volonté est symbolisée par l'existence d'une Mission commerce au sein des services de la Ville. Comme il s'agit d'entreprises privées, de nombreuses villes considèrent que ce n'est pas de leur ressort et que c'est la loi du marché. La municipalité adopte une approche beaucoup plus volontariste estimant que la présence de commerçants fait partie intégrante de la qualité de vie. La chargée de mission, Yohanna Salomone, s'occupe ainsi exclusivement de faciliter la vie des commerces et de favoriser leur implantation. Une lourde mission tant on sait que les centres-villes sont souvent désertés par les commerces. C'est ainsi un des principaux axes de travail de la Mission commerce : dynamiser le centre-ville en permettant à une offre commerciale de proximité diversifiée de s'installer et de perdurer.

Dynamiser le centre-ville

L'un des succès en matière de politique commerciale est l'ouverture de quatre nouveaux commerces place du Général de Gaulle, dans des locaux appartenant à la Ville. « *Cela permet aux Gonessiens de pouvoir aller chez un fleuriste ou un cordonnier, des types d'activités qui n'existaient plus dans le centre-ville* », explique Yohanna Salomone.

Pour les inciter à venir, la chargée de mission est allée démarcher des commerçants en leur démontrant tout l'intérêt de venir s'installer à Gonesse. L'un des points positifs est notamment cette bienveillance de la part de la Ville qui leur propose des loyers modérés. Les deux autres commerces de la place du Général de Gaulle étaient déjà installés à Gonesse mais trouvent ainsi un

meilleur emplacement et des meilleures conditions de travail. « *Ces quatre commerces sont tous différents et fonctionnent bien ensemble grâce à une certaine complémentarité* », explique Yohanna Salomone.

Un guichet unique pour les commerçants

Redynamiser le centre-ville n'est pas le seul le seul défi de la Mission commerce. La Mission commerce est là pour aider l'ensemble des commerçants de la ville, comme à la Fauconnière où les commerces sont nombreux. La Mission commerce est une sorte de guichet unique qui centralise les demandes des commerçants qui ont besoin d'aide ou d'un renseignement. En l'absence d'association de commerçants à Gonesse, la Mission commerce a le projet d'organiser certaines animations commerciales comme par exemple le prochain concours de la plus belle vitrine de Noël.

La Mission commerce a également en charge la supervision des professions réglementées. Elle s'occupe ainsi des autorisations pour les débits de boissons, des taxis (notamment lors des cessions de licence), des ventes en liquidation ou encore de l'ouverture des commerces le dimanche. Les commerçants peuvent s'adresser à Yohanna Salomone pour toute information concernant ces sujets. Elle est également là pour conseiller et orienter les porteurs de projets commerciaux, pour les aider à s'installer et à monter leur entreprise. La Mission commerce est donc un véritable service public, présent pour améliorer votre cadre de vie et aider les Gonessiens dans leurs projets.

.....
Pour tout renseignement,
contactez la Mission commerce au 01 34 45 10 90



LES CHIFFRES DE LA MISSION COMMERCE



500
entreprises

dont



plus de **200**
commerces
de proximité

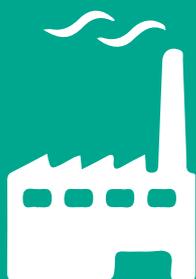


6 pôles
commerciaux



3 grandes surfaces
commerciales

(ZAC Entrée Sud, Grande Vallée,
Parinord2),



6 zones
d'activités
industrielles



1 chargée de
mission
qui facilite
l'implantation
et le quotidien
des commerçants

Les foulées gonessiennes : quel succès !



Alors que de nombreux organisateurs avaient fait le choix d'annuler leur course, la Ville de Gonesse a décidé de renforcer la sécurisation du parcours et des coureurs pour maintenir la 37^e édition des Foulées Gonessiennes.

Dans le contexte de la menace terroriste, de nombreuses communes font le choix (respectable) d'annuler un certain nombre d'événements et notamment leurs courses traditionnelles. Suresnes, Maisons-Alfort, Argenteuil, Colombes, Villejuif et Saint-Germain-en-Laye sont autant de villes qui ont renoncé à leur course bénéficiant du label fédéral régional. A Gonesse, le choix est assumé : ne pas céder à la peur, tout en renforçant le dispositif pour assurer la sécurité des coureurs.

Pose de blocs en béton pour empêcher toute intrusion de véhicules sur le parcours, présence de l'ensemble des effectifs de la Police municipale, présence de patrouilles de Police Nationale : tous les moyens ont été mis en oeuvre pour assurer la sécurité des passionnés de course à pied. Cette édition a remporté un vif succès, puisque 520 participants

(contre 435 l'année dernière) se sont inscrits sur les différentes épreuves au programme (10 km - 5 km - marche loisirs 5 km et courses enfants 1 km et 600 mètres). Certains coureurs étaient venus de loin pour profiter d'une course de ce niveau.

Dans le cadre de l'opération Octobre Rose, cette année, les Foulées Gonessiennes parrainaient l'Institut Curie en reversant l'intégralité des droits d'inscription de la marche loisir au bénéfice de la lutte contre le cancer. Fort du succès rencontré par l'évènement, un chèque de 600 euros sera remis aux représentants de l'Institut Curie.

Cette manifestation sportive, qui se veut avant tout festive et familiale permet de regrouper des personnes de tous horizons et de tous âges. Le plus jeune participant était âgé de 7 ans et le doyen de l'épreuve, inscrit sur deux courses (5 km et 10 km), avait 80 ans.



Des blocs de béton ont été posés pour empêcher toute intrusion de véhicule sur le parcours des coureurs

Reveillon du nouvel an 2017

L'association AOMG en
partenariat avec la ville
de Gonesse vous propose

UN DÎNER ET UNE SOIRÉE
DANSANTE JUSQU'À 4H
AVEC DJ ERIC ET SHOW
KAFRINE COLOR...

Menu

Apéritif

Cocktail exotique
(avec ou sans alcool)
ou
Coupe champenoise et
ses amuses bouches

Entrée

Velouté de patate douce
au foie gras
ou christophine farcie
(crabe ou morue)
sur son lit de salade

Plat

Matété de langouste-crevette
accompagné d'un riz du chef
ou
Chapon à l'antillaise accompagné de riz composé
et gratin de légumes pays.

Dessert

Crumble de mangue
et son sorbet
ou
coco givré

Boissons

1/4 de vin blanc et 1/4 de
vin rouge - Eau plate et
Gazeuse - Thé ou Café avec
son petit chocolat



Possibilité de menu enfant (sur demande)

Rendez-vous
le 31 décembre
à 20h
Salle Jacques Brel

Menu adulte : 80 €
Couple : 155€
Menu enfant (3-11ans) : 25 €

PRÉVENTE

JUSQU'AU 25 NOVEMBRE
ADULTE : 75 €
COUPLE : 145 €

VESTIAIRE OBLIGATOIRE : 2 €
(avec tombola surprise)

Sur réservation uniquement et accompagné du
règlement - Places Limitées

courrier : AOMG 66 rue de Paris 95500 Gonesse
aomggonesse@gmail.com

Billetterie : <http://bit.ly/reveillon2017-AOMG>

Contacts : Jude ESON
06 38 67 62 67 / 06 84 01 61 42 / 06 69 69 86 72





- 20**
 - > Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
 - < Parc des Expositions
- 22**
 - > Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
 - < Aéroport CDG 1 Terminal 3 Roissypole
- 23**
 - > Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
 - < Fontaine Cypierre ou Gare d'Aulnay-s-Bois
- 24**
 - > Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville desservant la Fauconnière
- 25** ex 23 ZI
 - > Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
 - < Zone industrielle
- 35**
 - > Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
 - < Mairie Annexe/Collège Jean Moulin ou Saint Blin / Lycée René Cassin
- 36**
 - > Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
 - < Rond-point de la Laïcité ou Mairie Annexe/Collège Jean Moulin ou Saint Blin / Lycée René Cassin
- 37**
 - > Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
 - < Rond-point de la Laïcité

- 250**
 - > Fort d'Aubervilliers
 - < Fontaine Cypierre
- 11**
 - > Saint-Denis-Marché
 - < Goussainville-Victor Basch
- 95-02**
 - > Montmorency-Mairie
 - < Aéroport CDG 1

Le BHNS démarre !

La mise en circulation du Bus à Haut Niveau de Service aura lieu le 14 novembre prochain. Son arrivée a permis de revoir l'intégralité du réseau de bus sur la Ville pour mieux desservir le territoire. Découvrez l'ensemble des modifications de vos lignes de bus.



Olivier BOISSY,
Adjoint au Maire délégué
à la voirie, aux déplacements
et au stationnement

“L'arrivée du BHNS est une bonne nouvelle pour tous les Gonessiens qui utilisent les transports en commun. Il permettra de relier la gare de Villiers-le-Bel au parc des expositions beaucoup plus vite qu'avant et avec une fréquence de passage accrue.”



Jean-Pierre BLAZY,
Député-maire de Gonesse

« *Simplifier la vie des usagers* »

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) va entrer en circulation le 14 novembre. Qu'est-ce que cela va changer pour les usagers des transports en commun gonessiens ?

Le Bus à Haut Niveau de Service est très attendu. Il est plus rapide et profite de voies de bus réservées qui permettront d'augmenter la fréquence de passage. Les travaux ont été longs et nous avons hâte que le BHNS entre véritablement en circulation. Ses performances permettront d'améliorer la circulation dans la ville et de simplifier la vie des usagers. Avec le lancement de cette ligne 20, nous en avons profité pour revoir les trajets des différentes lignes. Ce nouveau plan de circulation permet de desservir l'ensemble du territoire et de s'adapter à l'ouverture du nouvel hôpital. Quatre lignes de bus desserviront dorénavant l'hôpital, dont la ligne 20, celle du BHNS. La 23 Z.I devient la ligne 25 pour éviter les confusions. Le parcours de la ligne 23 a également été repensé pour desservir la gare du RER B d'Aulnay sous Bois, une nouvelle destination pour les bus gonessiens. Ce nouveau réseau de bus est une préfiguration de ce que nous

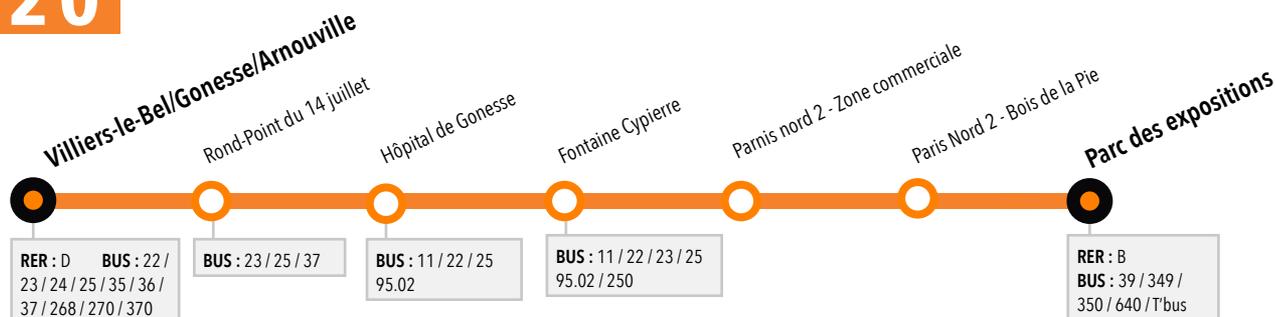
voulons avec le barreau ferroviaire de Gonesse qui relierait les gares de Villiers-Le-Bel et du Parc des expositions. Avec les élus de la majorité nous militons avec force pour que ce projet aboutisse. Plusieurs motions ont été votées dans ce sens en Conseil municipal et nous ne baissons pas les bras.

La desserte des différents quartiers de la ville va-t-elle changer ?

La nouvelle organisation des lignes va permettre de mettre en place cinq principaux pôles d'arrêt de bus : la gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville, le rond point du 14 juillet (pour accéder au centre commercial de la Grande Vallée, mais aussi au Pôle Population Education et Solidarité où se trouvent notamment les services de l'état civil), le carrefour Jean Jaurès près de la Poste, l'hôpital de Gonesse et le carrefour de la fontaine Cypierre (un arrêt qui s'approche de trois pôles d'activité : parc d'activité des Cressonnières et les zones d'activité de la Grande couture Est et Ouest). Il faut noter également la disparition de la navette interquartier. Nous avons fait le constat que cette ligne était très peu utilisée et la réorganisation des parcours de bus compense sa disparition.

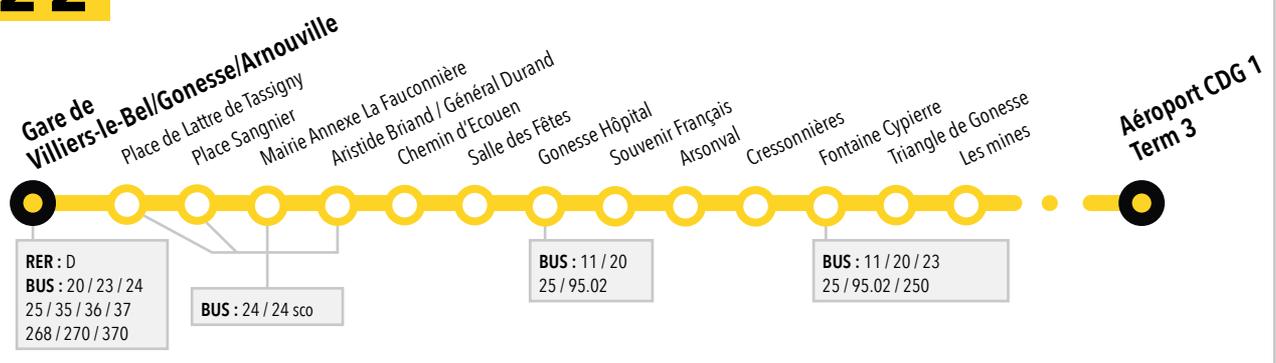
La nouvelle ligne du BHNS

20

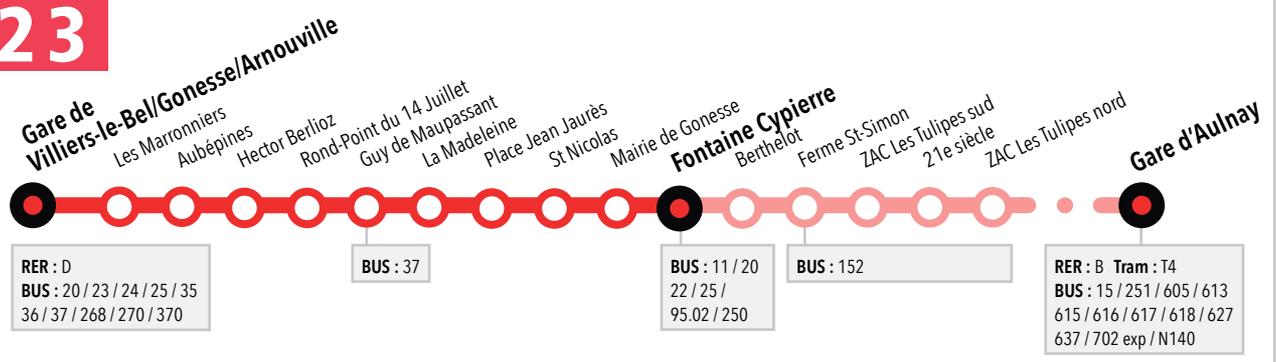


Les lignes modifiées

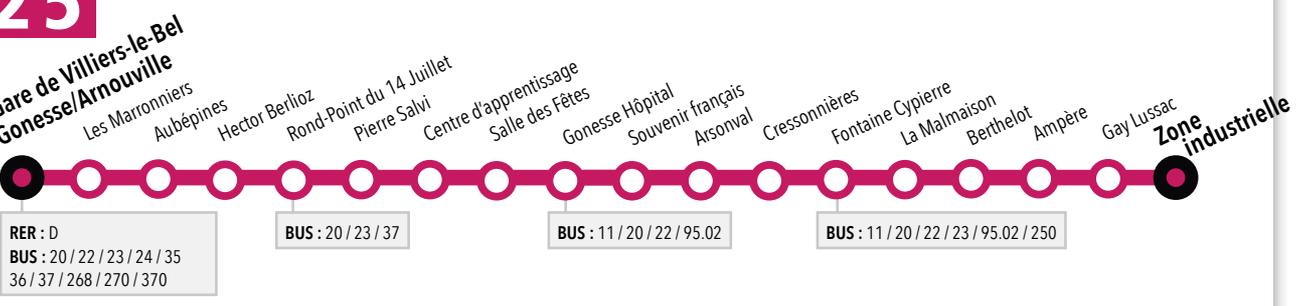
22



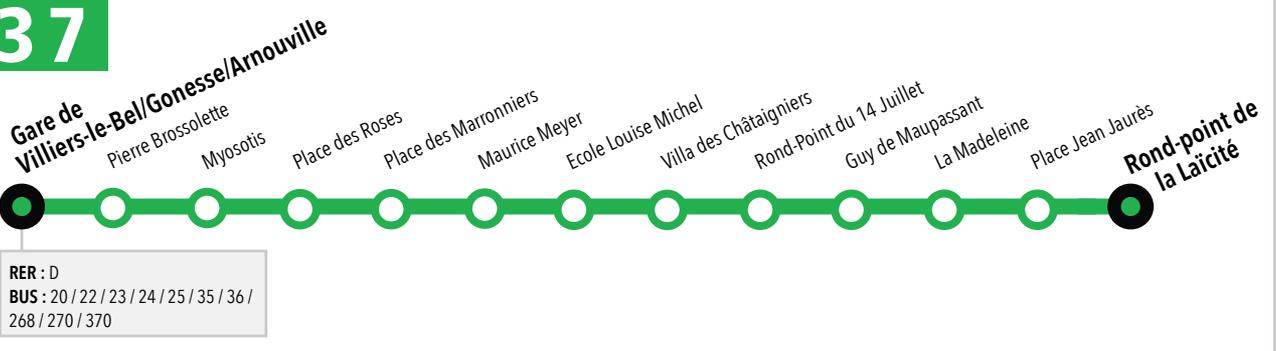
23



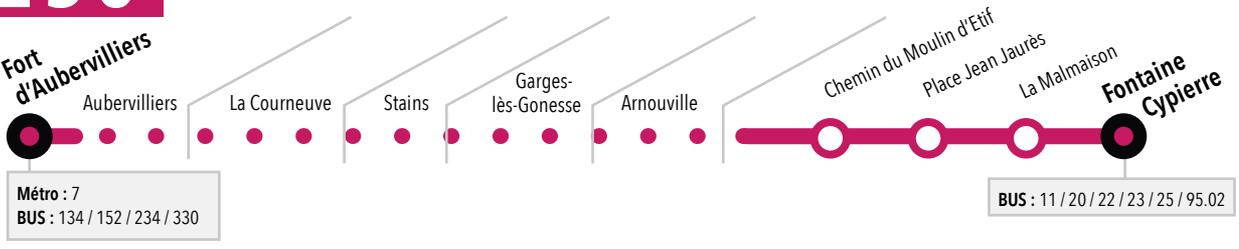
25



37



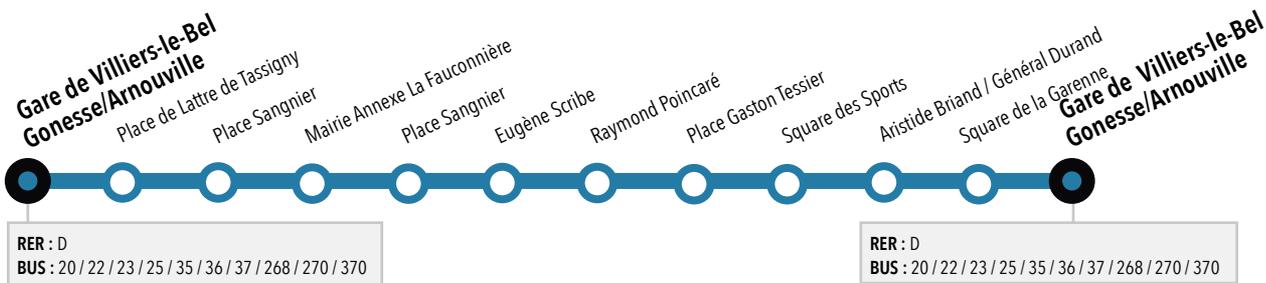
250



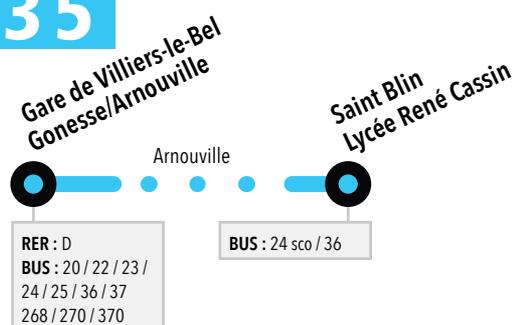
DOSSIER

Les lignes inchangées

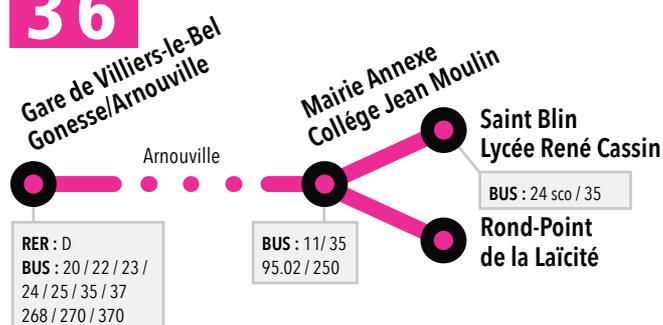
24



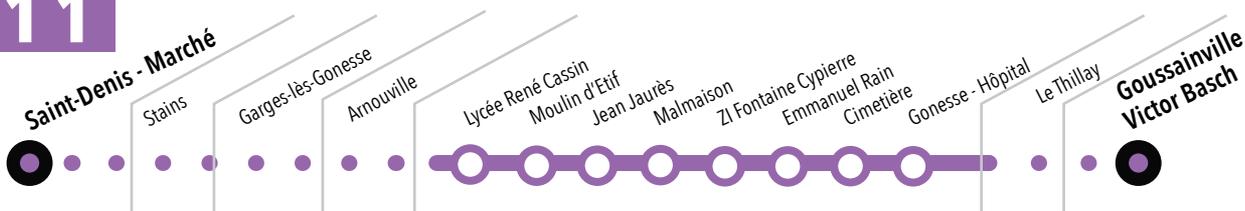
35



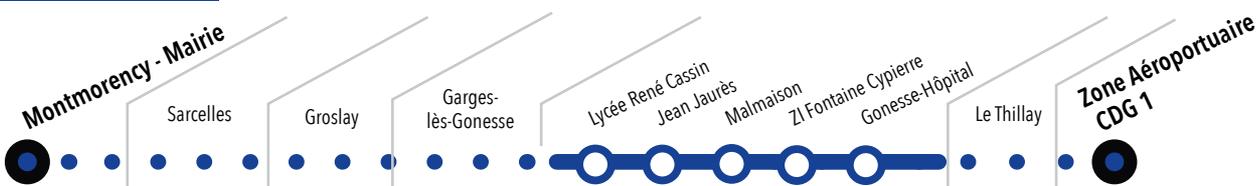
36



11



95.02



Filéo : une ligne à la demande



Le service de transport Filéo est maintenu. Ce dernier est un service de transport à la demande à destination de la plateforme Paris CDG, à votre service 24h/24 et 7j/7. Des conseillers sont disponibles à toute heure au 01 74 37 24 77. Vous pouvez également réserver en ligne sur le site fileo.com ou grâce à l'application smartphone filéo. Ce bus n'est cependant pas destiné à transporter les grosses valises, seuls des bagages cabine (55cm x 25 cm x 35cm et environ 12kg) sont acceptés.

Découvrez les élus du CMJ

S'investir pour sa ville et ainsi découvrir les modalités d'une élection mais aussi et surtout de l'action en faveur de tous, voilà l'ambition des 25 jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes.

Les élections du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont eu lieu les 17 et 18 octobre dans les établissements scolaires du secondaire de la ville. 1500 collégiens ont voté, tout comme 250 lycéens. Ils ont ainsi pu choisir leurs représentants pour deux ans dans cette instance participative de la Ville. Les élections du CMJ constituent un moment privilégié pour découvrir la citoyenneté et le fonctionnement d'une élection. Elles sont la première étape du parcours citoyen qui vise à sensibiliser les jeunes à leur rôle de citoyen dans la société. Une véritable campagne a eu lieu, durant laquelle chaque candidat a présenté un programme et une profession de foi expliquant ses motivations.

Une véritable intronisation a eu lieu le 20 octobre en salle du Conseil municipal, durant laquelle les jeunes membres du CMJ se sont vus remettre leur écharpe par les élus de la Ville.

Vingt-cinq jeunes ont ainsi été élus pour une durée de deux ans dont quatre le sont pour la deuxième fois. Quatre groupes de travail vont être créés, représentant les principaux sujets évoqués pendant

la campagne : une commission citoyenneté/devoir de mémoire, une commission sur la solidarité et le lien intergénérationnel, une autre sur la santé et l'environnement et enfin la dernière sur la culture, le sport et les loisirs. Toutes les deux semaines, une réunion d'un groupe de travail a lieu. Chacun des jeunes élus va pouvoir choisir la ou les commissions dont il veut être membre. Les réunions sont organisées en fonction des emplois du temps des élus pour favoriser la participation du plus grand nombre.

Les élus du CMJ sont membres de droit du Conseil Participatif de la Jeunesse (CPJ), l'instance qui réunit sans élection tous les jeunes de 12 à 25 ans qui veulent s'investir pour Gonesse.

Les élus sont : **KASSONGA KETIA, KESSABI SAJIA, YILDIRIM HASAN, BAITECHE LINA, BERARMA YASMINE, NIANGORAN ABIGAIL, PRAT SANTULLI CEDRIC, REVEL SEBASTIEN GUESSOUM SALAH, HARFI WALID, SHAHID SOHA, TANRIVERDI ZELAL, TARCY DAN, DUBORYER ASTRID, KATANGA YOUSTON, KOUT AMINE, SAR CANDISE, ZERROUK NAWFEL, ABID SABRI, AUGUSTIN MARIE, DA SILVA RICARDO, DOUGUET AXELLE, MARIENCOURT JULIE, NTCAM MEGANE, RICHARD BENJAMIN**

La nouvelle promotion du CMJ



TRANQUILLITÉ

CIVILITÉ

J'aime

ma

ville

PROPRETÉ

SOLIDARITÉ

NUMÉROS À RETENIR



POLICE NATIONALE : 17 (24h/24)

COMMISSARIAT DE GONESSE :
01 34 45 19 00 (24h/24)

POSTE DE POLICE MUNICIPALE : 01 30 11 89 89
(du lundi au vendredi : 8h-18h / samedi : 10h-18h)

Quand j'aime ma ville, je prends soin de mon quartier

Une grande campagne de porte à porte va être menée pour sensibiliser les habitants de la Fauconnière à la propreté de leur quartier.



La propreté dans la ville et dans son quartier est l'affaire de tous. C'est le message que va tenter de faire passer l'équipe de porte à porte qui va se présenter devant les habitants du quartier de la Fauconnière à partir de la deuxième quinzaine de novembre. La démarche pédagogique vise à sensibiliser chacun sur les bons comportements à adopter pour maintenir le quartier propre.

Lors du porte à porte, les habitants recevront la charte de bon voisinage et un calendrier réalisés par la ville qui rappellent les comportements civiques à adopter pour ne pas gêner ses voisins. Elle aborde les thèmes de la courtoisie, du bruit, de la propreté, du stationnement ou encore de la gestion des déchets. Un sac de course sera également distribué aux habitants. Celui-ci pourra notamment servir pour apporter ses déchets aux bornes d'apport volontaire : sur le sac sont rappelées les consignes de tri avec un message clair, « trier, c'est pas compliqué ».

En parallèle à ce porte à porte, des caissons seront installés dans le quartier. Ils mettront en évidence une partie des déchets récoltés aux pieds des immeubles et abandonnés dans différents endroits du quartier. L'objectif est de faire prendre conscience, par la preuve, de la réalité de ces incivilités.

Le quartier de La Fauconnière est particulièrement dense puisqu'il regroupe près de 2200 logements. Si tout le monde ne fait pas l'effort de respecter les règles de tri des déchets, de propreté ou plus

généralement de bon voisinage c'est la qualité de vie de tous les habitants du quartier qui en pâtit. La municipalité agit pour améliorer l'existant, avec des services publics de proximité, à l'image du centre socioculturel Marc Sangnier et par le travail de la GUSP (Gestion Urbaine et sociale de Proximité), mais le civisme des habitants est primordial. C'est pour cette raison que la Ville et l'agglomération Roissy Pays de France ont décidé de mener, en partenariat avec les 4 grands bailleurs de la Fauconnière, cette action ambitieuse de sensibilisation.



Une fresque citoyenne à l'école Marie Curie

L'an dernier, une classe de CM1 a réalisé un projet artistique sur le thème de la citoyenneté. Le résultat est aujourd'hui accroché sous le préau de l'école.

Afin de renouveler la fresque de l'école Marie Curie, une classe de CM1 a participé à un projet dans le cadre des « classes artistiques ». Le thème choisi étant la citoyenneté, un travail en amont a été réalisé dans toutes les classes par les enseignants pour sensibiliser les élèves à ce thème : qu'est-ce que la citoyenneté ? La civilité ? La démocratie ? La laïcité ? Les enfants ont ainsi été sensibilisés à ces questions à travers des cours et des débats avant la réalisation du projet.

Après ce temps d'échange et de réflexion, deux artistes de l'association « la source » ont passé une semaine dans la classe de CM1 de Magalie Pierson. Durant plusieurs jours, les enfants ont peint, scié, cloué, dessiné... l'œuvre finale s'est construite progressivement tout au long de la semaine. « *Ce qui m'a plu, c'est de réfléchir ensemble aux mots qui allaient être sur la fresque* » explique Ismaël, un élève qui a participé au projet. « *Moi j'ai aimé travailler en équipe, débattre entre nous* », complète Nayad, son camarade.

La fresque composée de silhouettes et de mots a été inaugurée au mois de juin dernier. A cette occasion, les élèves-artistes ont expliqué leur travail, ce qui a permis une transmission des valeurs représentées sur le mur à tous les enfants de l'école mais aussi aux adultes présents. Selon Magalie Pierson, « *la démarche culturelle et artistique peut susciter l'ouverture d'esprit et la confiance en soi. Certains élèves ont eu une attitude très positive à l'occasion de ce projet qui a contribué à fédérer la classe.* »

Le directeur de l'école Patrick Leboisselier n'a pas eu à déplorer de dégradation depuis l'affichage de la fresque. Il souhaite poursuivre ces initiatives pour que les élèves s'approprient leur école. « *Nous avons fini 1^{er} du Val d'Oise au Concours des écoles fleuries l'an dernier. Cette année, nous allons participer au concours national et nous souhaiterions décorer notre carré de jardin avec une nouvelle fresque réalisée par les enfants.* »

La fresque citoyenne de l'école Marie Curie





Inscriptions scolaires pour la rentrée 2017

Pour les enfants nés en 2014, il est déjà temps de s'inscrire à l'école pour la rentrée de septembre 2017. Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous et sont ouvertes du 14 novembre au 18 février. Vous pouvez prendre rendez-vous dès le 7 novembre en appelant le 01 34 45 10 75, tous les matins du lundi au vendredi. Pour procéder à l'inscription, il vous faudra fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité du représentant légal venant faire l'inscription
- Jugement du tribunal (en cas de divorce)

Enquête publique sur la modification du PLU

Du lundi 7 novembre 2016 au mercredi 7 décembre 2016 inclus, venez participer à l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'objectif de cette modification est de mettre en œuvre l'avenant « Logement » au Contrat de Développement Territorial permettant un assouplissement des règles d'application du Plan d'Exposition au Bruit (PEB). **Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux bureaux du Parc – 66 rue de Paris, les :**

- Lundi 14 novembre 2016 de 13h30 à 17h30
- Vendredi 25 novembre 2016 de 9h à 12h
- Mercredi 7 décembre 2016 de 13h30 à 17h30

Au Pôle Prévention Education Solidarité

1 avenue Pierre Salvi, le :

- Samedi 3 décembre 2016 de 9h à 12h

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier et les documents qui y sont joints, seront consultables à l'accueil des bureaux du Parc. Vous pourrez formuler vos observations sur le registre d'enquête.

Toutes remarques et questions concernant l'enquête pourront être formulées auprès du secteur Urbanisme, en charge du projet, par téléphone au 01 34 45 11 26 ou 01 34 45 11 40 ou par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-gonesse.fr



Un bureau d'état-civil à l'hôpital

Pour faciliter les démarches des nouveaux parents, la Ville a installé un bureau de l'état civil dans les locaux du nouvel hôpital de Gonesse. Ce bureau permet de réaliser les déclarations de naissance (seulement ces déclarations) à l'hôpital. Situé au deuxième étage, ce service se situe à proximité de la maternité. Il est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h. Les parents ont trois jours après la naissance pour déclarer leur enfant. Toutes les autres démarches d'état-civil sont à faire au Pôle Population, Education et Solidarité situé au 1 avenue Pierre Salvi.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 30 mai : TOUPÉ Gabriel
- 31 août : FOLLO Adleysiah
- 01 septembre : VLAD Raphaël
- 01 septembre : MANISSO Aaliyah
- 02 septembre : BOUAZIZ Alya
- 04 septembre : YILDIZ Gabriel
- 05 septembre : TRAORE Ismaïl
- 07 septembre : TREMPONT Nathan
- 08 septembre : BAUCHER Zoé
- 09 septembre : RAMOS Tomas
- 09 septembre : SAHLI Abdennour
- 12 septembre : BARNISCA Sebastian
- 12 septembre : VANEX Shaïna
- 13 septembre : DIAKITÉ Getro
- 17 septembre : CADET GAPIN Kailynoa
- 19 septembre : BOUAKLINE Imad-Eddine
- 21 septembre : FELOUKI Younes
- 22 septembre : DIAKHON Salimata

- 25 septembre : SARKISIAN Eric
- 25 septembre : THANANE Eileen
- 26 septembre : PAGNOU BRUSSOT Matéo
- 28 septembre : N'DRI Kimya

MARIAGES

- 13 septembre : AVRIL Nicodeme BALOUKI N'GADI Cécile
- 3 septembre : MALIK Shoaib HUSSAIN Tehrim
- 17 septembre : HADJISSI Nicolas SELLIER Delphine
- 17 septembre : SURGET Martin SALUT Méliissa
- 24 septembre : BEN SAID Jassem EL MANSOURI Naïma
- 24 septembre : MAILLARD Loïc NGUYEN Nathalie

DÉCÈS

- 21 juin : DENIS Hélène
- 3 juillet : BAYENS née BALADINE Kathia
- 11 juillet : OGER Jean Baptiste
- 16 juillet : CUVILLIEZ née LALLIER Françoise

- 3 août : BENMOUSSA Adnane
- 24 août : ROTH née LOURENÇO Bernadette
- 31 août : HAMMICHE née DELIGNY Henriette
- 1 septembre : GRAS née STAROSTA Christina
- 2 septembre : VELLA Sauveur
- 2 septembre : COBALAKICHENANE née KICHENAVENY
- 3 septembre : BELLECOUR Claude
- 6 septembre : DEGUIRMANDJIAN née KAROYAN Herobsima
- 11 septembre : HASCOËT Raymond
- 12 septembre : ALEXANDRE née FONTAINE Jocelyne
- 13 septembre : KERVINO Jean
- 13 septembre : IMPINNA née TORTORICI Jeanne
- 19 septembre : MADEO Gerardo
- 20 septembre : CARBONARA née DUTAN Solange
- 20 septembre : PARIS née MEUNIER Micheline
- 21 septembre : LACHKAR Alain
- 22 septembre : BARRAUD née AUBRAIS Dominique
- 24 septembre : SENOL Necati

Explications sur vos impôts locaux 2016

En recevant vos avis d'imposition, vous avez pu constater la baisse de votre taxe d'habitation et une hausse de la taxe foncière.

Vous avez reçu au cours du mois d'octobre votre avis de taxe d'habitation et avez donc pu vérifier que les informations que nous vous avons données dans le numéro de septembre (vous pouvez retrouver ce numéro sur notre site Internet www.ville-gonesse.fr) étaient correctes.

En effet, nous vous expliquions, concernant la taxe d'habitation que le taux communal allait passer de 15,85 à 16,35%. Cette progression de seulement 0,5 point, la première depuis 10 ans, s'explique par la baisse importante des dotations de l'Etat. Dans ce contexte de réduction des recettes, et malgré des efforts d'économies, la Ville a été contrainte d'augmenter ses taux communaux afin de préserver un niveau correct de service public communal et la capacité d'investissement pour les travaux dans nos quartiers. Comme la part de l'intercommunalité a diminué à 4,77%, la taxe d'habitation a baissé pour l'ensemble des ménages gonessiens.

Les propriétaires ont pu le constater, la taxe foncière a quant à elle nettement augmenté en 2016. La faible hausse décidée par la Ville (de 17,17% à 18,97%) n'est

qu'une toute petite partie de la hausse globale. La part intercommunale est fixée à 3,94% et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est passée de 9,11% à 6,94%. C'est surtout la décision du Département d'augmenter nettement son taux qui a eu un effet sur l'impôt des Gonessiens. Après plusieurs hausses ces dernières années, le Conseil départemental a choisi cette année de relever ses taux à 17,18% alors qu'ils étaient à 13,25% l'an passé, soit environ 30% de hausse.



Si vous constatez une différence par rapport à ce calcul, n'hésitez pas à contacter nos services. Michel Jaurey adjoint au Maire, délégué aux Finances et à la commande publique vous recevra pour étudier le problème et répondre à toutes vos questions.



Prendre rendez-vous avec Michel Jaurey au 01 34 45 11 79.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- • **La taxe d'habitation baisse en 2016** pour tous les Gonessiens. L'importance de la réduction dépend de la valeur locative du logement. Attention, cela peut varier en fonction des modifications sur les abattements pour personne à charge ou sur le plafonnement sur le revenu.
- • **Progression de la part commune** de la Taxe Foncière de 1,8 point. **C'est la première augmentation en 10 ans.**
- • **Baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** qui passe de 9,11% en 2015 à 6,94% en 2016
- • **Création d'une nouvelle cotisation** intercommunale sur la taxe foncière de 3,94% pour les 42 communes de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.
- • **Augmentation très importante de la cotisation "Département"** de la Taxe Foncière qui passe de 13,25% à 17,18% soit 3,93 points en plus en 2016. C'est la quatrième augmentation du Département depuis 2006 alors que l'aide du Conseil Départemental aux communes du Val d'Oise est en nette baisse.



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 7 NOVEMBRE

Feuilleté du pêcheur
Croisillon au fromage
Pavé de poisson (colin ou hoki) mariné au thym
Sauté de porc à la diable
Petits pois et carottes au jus
Fromage blanc et sauce à la fraise ou au sucre
Fruits de saison

MARDI 8 NOVEMBRE

Céleri rémoulade
Salade d'endives aux pommes
Boulettes de bœuf aux olives
Steak haché de thon sauce basquaise
Riz créole
Camembert
Tomme blanche
Flan à la vanille ou au chocolat

MERCREDI 9 NOVEMBRE

Laitue iceberg aux noix
Carottes râpées
Rôti de veau à la tomate
Filet de limande à l' estragon
Blettes au gratin
Saint Nectaire Cantal
Beignet aux pommes
Doughnuts au sucre

JEUDI 10 NOVEMBRE

Potage Dubarry (au chou fleur)
Sauté de dinde aux champignons
Omelette
Frites et ketchup
Saint Môret
Tartare ail et fines herbes
Fruits de saison

VENDREDI 11 NOVEMBRE

FÉRIÉ

LUNDI 14 NOVEMBRE

Duo betteraves et poireaux
Sauté de bœuf sauce bédouin
Filet de hoki sauce tajine
Semoule et légumes
Couscous
Edam ou Fournol
Fruits de saison

MARDI 15 NOVEMBRE

Salade de tomates
Pomelos et sucre
Paupiette de veau au jus
Filet de lieu noir frais à la ciboulette
Pommes vapeur
Cotentin nature
P'tit Louis
Compote de poires ou pomme-cassis

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Tarte chèvre tomate basilic
Tarte aux poireaux
Fricassée de saumon
Burger de Boeuf sauce marenço
Haricots verts à l'ail
Montboissier ou Saint Paulin
Fruits de saison

JEUDI 17 NOVEMBRE

« VIOLET & COMPAGNIE »
Crème de betteraves au Saint Môret
Emincé de poulet sauce violette
Aiguillette de colin meunière sauce rouge
Purée violette
Cake aux myrtilles et crème
Chantilly

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Rillettes de sardines
Oeufs durs mayonnaise
«Fish & chips» (poisson)
Pané de blé au fromage et aux épinards
Coquillettes et ratatouille
Yaourt aromatisé ou nature sucré
Fruits de saison

LUNDI 21 NOVEMBRE

Taboulé Salade de blé à la parisienne
Oeufs brouillés
Cordon bleu
Epinards à la crème
Tomme noire ou Mimolette
Fruits de saison

MARDI 22 NOVEMBRE

Trio de crudités
Salade coleslaw
Sauté de veau sauce marenço
Pavé poisson mariné à la provençale (colin ou hoki)
Riz créole
Fromage blanc sucré ou aux fruits
Fruits de saison

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Potage poireaux pommes de terre
Farfalles à la bolognaise
Farfalles au thon
Riz créole
Coulommiers Saint nectaire
Ananas au sirop et noix de coco râpée
Poire au sirop et amandes

JEUDI 24 NOVEMBRE

Salade verte aux lardons
Salade iceberg aux croûtons et cheddar
Boulette de saumon sauce oseille
Escalope de poulet à la crème
Méli Mélo danois
Fromy ou Rondelé aux noix
Moelleux au chocolat frais

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Duo carottes et courgettes râpées
Carré de porc fumé au jus
Colin poêlé
Lentilles à la paysanne
Gouda Emmental
Liégeois au chocolat
Liégeois à la vanille

LUNDI 28 NOVEMBRE

Macédoine mayonnaise
Coeur de palmier et maïs
Gratin de pommes de terre aux lardons et à la raclette
Pavé du fromager
Gratin de pommes de terre béchamel
Yaourt «Velouté Fruix»
Fruits

MARDI 29 NOVEMBRE

Céleri rémoulade
Concombre en salade
Escalope de dinde au curry
Filet de hoki sauce dieppoise
Semoule et jus
Bûchette de chèvre
Six de Savoie
Compote de poires ou pomme-fraise

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Pizza au fromage
Bœuf sauté sauce grand mère
Quenelles de brochet à la crème
Courgette et riz
Tomme grise ou Edam
Crème dessert caramel ou vanille

JEUDI 1ER DÉCEMBRE

Salade de pommes de terre à l'échalote
Salade pommes de terre au thon et à la mayonnaise
Nuggets de volaille
Boulettes de soja, tomate et basilic
Brocolis
Petit suisse aux fruits ou sucré
Fruits de saison

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

Endives aux croûtons
Radis et beurre
Colin ail et fines herbes
Poulet rôti au jus
Jeunes carottes
Fromage fondu Président ou Saint Môret
Clafoutis aux abricots

Groupe socialiste et apparentés

REQUALIFICATION ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Conformément aux engagements pris en 2014 sur la poursuite du renouvellement urbain en centre-ville et la mise en œuvre de ce type d'actions dans le quartier des Marronniers, la séance du Conseil municipal du 26 septembre dernier a permis d'adopter trois décisions majeures pour la politique municipale de l'habitat.

Avec la volonté d'intervenir de manière simultanée en centre ancien et aux Marronniers, et après un premier diagnostic, la préparation d'une opération publique d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour le premier trimestre 2017, a été décidée afin de requalifier durablement ces quartiers en accompagnant les propriétaires dans la réalisation de travaux de réhabilitation.

Concernant les Marronniers, le diagnostic a montré un besoin d'accompagnement de la population modeste et identifie des enjeux de lutte contre la précarité énergétique.

Pour le centre ancien, au-delà du constat d'une nécessaire intervention incitative pour un certain nombre d'adresses, cette première étude a permis de mettre en évidence certains îlots «points durs» regroupant plusieurs adresses qui nécessiteront des études approfondies pour déterminer quelles actions seront les plus efficaces pour mettre fin à la situation.

Parallèlement, dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, rendues possibles par les dispositions de la loi ALUR, deux terrains ont été cédés pour permettre la construction de nouveaux logements :

- Aux Marronniers, avenue Gabriel PERI, terrain occupé par l'ancienne Pâtisserie Sympa, la Ville a retenu le bailleur TOIT et JOIE pour une opération de construction de 40 logements en accession sociale à la propriété. Ce dispositif, novateur à Gonesse permet d'acquérir un logement à coûts maîtrisés et surtout de manière sécurisée ; prix de vente plafonnés, garanties de rachat et de relogement, TVA à taux réduit...Il permet d'instaurer une réelle politique de parcours résidentiels à l'échelle du quartier et de la ville : favoriser d'une part, les primo-accédants et les jeunes couples, et d'autre part, attirer de nouvelles populations pour introduire davantage de mixité sur le secteur.

- Enfin en centre-ville, rue Emmanuel RAIN, la Ville a retenu le projet de BOUYGUES Immobilier de construction d'un ensemble de 55 logements, en accession à la propriété, dont 10 vendus à prix plafonnés réservés aux Gonessiens. Le projet se réalisera en quatre immeubles de 9 à 19 logements.

Ces opérations qui devraient être livrées premier semestre 2019, se veulent exemplaires en termes d'isolation phonique. La Ville s'est assistée du CIDB (Centre d'information et de documentation sur le bruit) pour afficher un objectif d'affaiblissement acoustique ambitieux supérieur aux normes imposées dans le plan d'exposition au bruit.

La majorité municipale, qui œuvre pour l'amélioration du cadre de vie au quotidien de tous les Gonessiens, poursuit avec ces projets, la transformation des quartiers.

Groupe communiste et républicain

SANTÉ PUBLIQUE : beaucoup d'inquiétudes

Alors que la population vieillissante est en nette augmentation, la réforme de l'hôpital public fait naître beaucoup d'inquiétude quant à l'accueil et aux soins des personnes âgées en France et particulièrement sur notre territoire : à Sarcelles, fermeture de l'EHPAD du Cèdre bleu en 2015 ; à Marly La Ville, Bataille des personnels pour que la maison de retraite Jacques Achard reste publique et ne passe pas au privé. Enfin à Villiers le Bel, la transformation de l'hôpital gériatrique Adélaïde Hautval en un EHPAD réduit fortement la prise en charge sanitaire de la personne âgée.

Parallèlement le nouveau centre hospitalier de Gonesse vient d'ouvrir ses portes au mois de juin avec 640 lits (946 dans l'ancien hôpital), un manque criant de personnel, qui a pour conséquence pour les agents hospitaliers des conditions de travail plus difficiles et pour les malades des conditions d'accueil dégradées.

Aux urgences les patients peuvent attendre jusqu'à 10 heures avant d'être pris en charge. Les personnels des services de neurologie, de stérilisation, notamment sont en grandes difficultés au regard de la charge de travail et du manque d'effectifs.

Le projet de rattachement avec l'hôpital de Saint-Denis pose des questions sur la polyvalence des personnels sur les deux sites, les conséquences sur l'organisation du travail le parcours de soins et la prise en charge des patients.

Les agents hospitaliers sont inquiets à juste titre. Un collectif de défense des établissements publics de santé sur l'Est du Val d'Oise s'est créé dans lequel nous prenons toute notre place pour défendre un accès aux soins et de grande qualité pour tous. La santé doit rester un service public, tout comme doivent le rester le secteur de l'Éducation, de la poste Cela signifie qu'ils ne doivent pas être gouvernés par des intérêts financiers. Les mots « clients » et « rentabilité » ne doivent pas leur être imposés.

La santé, la protection sociale, la perte d'autonomie, la prévention, la santé au travail, le handicap sont autant de sujets qui préoccupent la majorité des citoyens. L'hôpital est en danger. Les choix politiques effectués par les gouvernements passés et présent ne sont pas allés dans la bonne direction. Pourtant une politique de gauche déployant un projet de santé démocratique est possible. Il suffit d'aller piocher les moyens financiers là où ils existent !!!

Agir pour Gonesse

Parc de la Patte d'Oie : Retard d'ouverture car le sous-sol est pollué.

Non « Schweppes » n'est pas parti de Gonesse à cause de la qualité de l'eau :

A la lecture du Gonessien d'octobre 2016, N°223, page 17, on apprend que l'usine Schweppes est partie de Gonesse car elle ne pouvait plus s'alimenter en eau. Ceci est faux! L'eau utilisée par l'usine était puisée dans la nappe du Soissonnais par des forages de 35 m de profondeur. Lors d'un contrôle de routine du laboratoire de la Ville de Paris (contrôles obligatoires et semestriels), la présence d'hydrocarbures et non de benzène a été détectée. Ces hydrocarbures étaient éliminés par le passage de l'eau sur un filtre à charbon. Mais, par sécurité et après une étude menée par le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minières...), Schweppes a décidé de refaire des forages de 75 m de profondeur pour s'alimenter dans la nappe de l'Yprésien. Il y avait donc de l'eau en abondance et d'excellente qualité cette fois. L'usine n'a pas fermé pour manque d'eau de qualité. Les raisons de cette fermeture étaient l'augmentation des taxes professionnelles et des plaintes permanentes de la municipalité concernant la rotation des camions. Il semblerait que la commune avait aussi fait un forage dans l'Yprésien. Lorsque l'usine a été alertée de la présence de ces hydrocarbures, une demande émise d'un commun accord par l'usine et la Ville, a été envoyée au BRGM pour faire une étude (au BRGM) sur l'origine de cette pollution. Celle-ci devait être financée pour moitié par la commune et par «Schweppes France». Mais le député-maire a décidé de prendre en charge la totalité du coût de l'étude. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de ces résultats!

Cédric SABOURET :

Après avoir été exclu du groupe de la majorité par le député et maire pour avoir osé voter comme nous contre l'augmentation des impôts, aujourd'hui, par ses propos, Cédric SABOURET ne fait que confirmer ce que nous dénonçons depuis des années à savoir: « Autoritarisme, absence de réponse à de vraies interrogations, le député-maire de Gonesse m'a fait la misère ce soir au conseil municipal. Depuis que j'ai été exclu du groupe PS au conseil municipal (tout en étant l'un des rares élus PS qui paye encore ses cotisations au parti) l'objectif est que je ne m'exprime plus. Ce soir ils ont gagné, j'ai quitté la séance du conseil vraiment excédé et attristé de ce que la politique peut être dans ma ville avec un maire pareil. 3 jours de réflexion sur une éventuelle démission car la coupe est pleine. »

Police Municipale:

Devant les difficultés à recruter des Policiers Municipaux, le député-maire a annoncé, lors du dernier Conseil Municipal, la création de postes d'« ASVP » (agents de surveillance de la voie publique). Après les avoir supprimés, et malgré notre opposition, Jean-Pierre BLAZY fait maintenant machine arrière, une façon de se déjuger et un constat d'échec. Les ASVP n'ont pas les mêmes pouvoirs que les Policiers Municipaux. La majorité municipale « socialo-communiste » se montre incapable de recruter des Policiers Municipaux et d'assurer ses missions de sécurité. Au lieu d'accuser les Communes voisines, nous pensons plutôt qu'il devrait faire son autocritique d'autant plus qu'encore une fois des élus de sa propre majorité le quittent.

Gonesse Bleu Marine

Quelle politique culturelle pour Gonesse ?

A Gonesse comme dans toutes autres villes, l'offre culturelle locale est le produit logique de la politique menée en ce domaine par une municipalité en place et des actions réalisées par les autres acteurs de la vie communale que sont les associations et, le cas échéant, les entreprises en matière de mécénat.

Si le tissu associatif dispose de la liberté de création, en toutes pratiques artistiques, il revient à l'exécutif municipal de conduire une politique culturelle relevant de ses compétences matérielles. En sa qualité de puissance publique locale, la commune doit toujours veiller au respect du Bien commun : elle s'en acquitte en élaborant une politique culturelle qui d'une part, ambitionne de cultiver intelligemment le Beau, en élevant perpétuellement les âmes et qui, d'autre part, associe étroitement ses administrés à un dessein commun, celui d'intégrer, puis d'assimiler, dans le creuset national tous les habitants qui composent sa population.

De ce point de vue, Gonesse dispose d'atouts considérables : une histoire admirable, un patrimoine monumental remarquable, un mobilier historique abondant, des archives exceptionnelles, grâce notamment à son fond inédit d'archives hospitalières. Force est de regretter pourtant que ce patrimoine éminent, que nombre de communes voisines nous envient, est insuffisamment exploité, où ne l'est qu'en de trop rares occasions, comme lors des Journées du Patrimoine. Notre ville pourrait à l'évidence tirer parti avec bonheur de ses richesses patrimoniales, par exemples en se dotant d'un espace muséographique spécifique (centré sur l'histoire hospitalière et sur la vocation frumentaire de Gonesse...) inséré harmonieusement au sein de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, ou bien en créant un festival de musique d'art baroque autour de son magnifique orgue Renaissance abrité en l'église Saint-Pierre Saint-Paul, ou encore en associant les publics scolaires autour d'un enseignement créatif de notre longue et merveilleuse histoire... Autant d'initiatives qui, avec imagination et volonté politique, hisseraient à coup sûr l'image de notre ville vers le haut, en créant au surplus un sentiment d'appartenance mémoriel fécond auprès de l'ensemble des Gonessiens, dont beaucoup sont fraîchement implantés sur notre territoire.

La programmation culturelle actuelle de la municipalité socialiste délaisse délibérément ces espaces culturels d'avenir en faisant la part trop belle, par conditionnement idéologique, à des arts vivants qui pourraient parfaitement être pratiqués par un tissu associatif véritablement associé à une ambition commune, celle de l'excellence culturelle pour tous.

Chacun aura compris que le travail réalisé par la Direction des affaires culturelles, aux compétences largement reconnues, n'est pas ici en cause, pas plus que ne l'est la bonne volonté de Mme Lucie Eulalie, remarquable maire-adjointe à la Culture. Les objectifs culturels de la ville de Gonesse relèvent de choix politiques considérables qu'il appartient à l'équipe municipale en place et à son maire, Jean-Pierre Blazy, de définir et de conduire avec discernement. Au regard des attentes des Gonessiens, pour la plupart insatisfaites en l'espèce, et de l'intérêt bien compris de notre ville, le compte n'y est pas malheureusement...

Europe écologie Les Verts

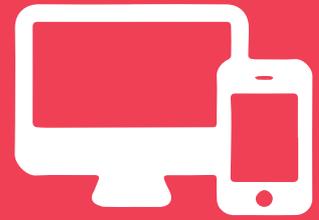
La primaire de gauche

Il faut saluer l'avancée démocratique que cela constitue, remercier les socialistes de tant de générosité. On va laisser le peuple de gauche décider de qui sera son candidat pour s'opposer à la droite, et à l'extrême droite en 2017. Même si François Hollande est le président sortant, il ne sera pas reconduit automatiquement. Il va devoir repasser par la case primaire. C'est bon, ça sent l'Amérique, comme Obama, ça sent le changement, c'est nouveau, c'est démocratique. La droite, quant à elle en est toujours à s'échapper sur l'organisation d'une primaire sans président, alors, à côté de ça, la gauche et sa primaire, c'est un autre monde. En plus, c'est respecter les statuts du parti socialiste. Les frondeurs aussi vont être contents. Ils savent maintenant que leur voix va être entendue, qu'ils pourront porter l'autre gauche au niveau de la gauche au pouvoir. Grandeur d'âme, humilité et confiance dans le futur. François Hollande, magnanime ne s'accroche pas au pouvoir comme un Sarkozy, mais il est prêt à le perdre. Félicitation.

Pourtant, et oui, il y a un pourtant. Au vu des réactions précipitées de l'ensemble des candidats putatifs à la primaire, voire à la présidentielle directement, on voit que la Présidence de la République reste malgré tout l'unique centre du pouvoir politique en France. Une primaire, c'est avant tout une rampe de lancement pour la présidentielle, ou pour un poste qui compte dans le prochain gouvernement. En effet, les deux principaux partis de pouvoir, le centre-gauche et le centre-droit « vont toujours faire en sorte de miner les chances de l'autre parti de gagner l'élection présidentielle suivante ». Le retournement de la situation économique du pays, merci François. L'assassinat de nos frères et soeurs au Bataclan, c'est la faute à la gauche laxiste. Alors, l'idée de se sortir des problèmes de politique intérieure actuels par le recours à une primaire de la gauche, c'est encore une fois s'en remettre au président de la République. Ou, celui à venir, plutôt. Celui qui sera capable de fédérer les clameurs populaires.

Si François Hollande se lance dans la campagne, s'il prétend devenir candidat à sa réélection, « ça aurait du panache ». On sent l'homme suprême de la France un tout petit peu sur la défensive. Son ambition de prendre la contestation sociale sur la loi travail de vitesse avec l'Euro et l'état d'urgence semble tomber à l'eau. Sa côte de popularité est toujours aussi mauvaise même si les indicateurs économiques – notamment la courbe du chômage – s'améliorent. Son camp est en lambeau après qu'il ait systématiquement détruit toute voix dissonante. Maintenant, il serait prêt à se confronter à ses anciens ennemis, si bien sûr, il annonce sa participation à la primaire.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les
comptes-rendus des
précédents Conseils
Municipaux
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
lundi 28 novembre,
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction : Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Léa Peset.

Maquette : Pierre Cliquet

Photos : Ville de Gonesse.

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication). **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.



ENTRÉE
2.50€

25
—
26
—
27
—
NOV.

VENDREDI :
15H - 20H

SAMEDI :
10H - 20H

DIMANCHE :
10H - 18H

21^e

Salon de LA GASTRONOMIE

**SALLE
JACQUES
BREL**



RENSEIGNEMENTS : 01 34 45 19 81

WWW.VILLE-GONESSE.FR